

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n°14 Rappels d'ancienneté

n°14

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

30 septembre 1931

Numéro JO

n° 418 du 30/09/1931

Date du numéro

30 septembre 1931

TEXTE INTÉGRAL

M. Bernard, qui réunit les conditions d'ancienneté et de séjour colonial exigées, est promu Commis des services civils après dix-huit mois à compter du 25 janvier 1927 (rappels épuisés). Ce reclassement comporte rappel de traitement.